

# Signes qu'une personne pourrait être victime de traite de personnes

Il n'est pas toujours facile de repérer les victimes de traite de personnes et celles-ci ne se présentent pas nécessairement comme telles. Les victimes peuvent ignorer quels sont leurs droits ou être maintenues isolées afin de les empêcher de chercher de l'aide. Souvent, on leur apprend à se méfier des autres, en particulier des organismes d'application de la loi, et les victimes étrangères peuvent craindre d'être déportées.

Chaque cas est différent. Il n'y a pas une liste unique des indicateurs qui démontrent qu'une personne est prise dans cet engrenage. Néanmoins, la présence d'un ou de plusieurs signes pourrait révéler une situation de traite de personnes. Par exemple, la victime peut :

- Ne parler ni le français ni l'anglais ou ne pas parler en son propre nom.
- Ne posséder aucun passeport ou autre pièce d'identité.
- Ne pas connaître le quartier ou les environs même si elle demeure dans la région depuis longtemps.
- Montrer des signes qu'elle est asservie ou intimidée ou qu'elle ressent une peur anormale.
- Ne pas être capable de déménager ou de quitter un emploi.
- Écoper d'amendes punitives, retirées à même son salaire, si elle fait quelque chose d'incorrect.
- Ne pas avoir les vêtements ou le matériel de protection adéquats requis pour le travail, par exemple des bottes à embout d'acier pour travailler sur un chantier de construction.
- Subir des blessures au travail, mais les professionnels de la santé sont avisés de ne pas signaler l'incident à l'organisme chargé de l'indemnisation des accidents du travail.
- Vivre et travailler au même endroit, possiblement avec plusieurs autres personnes, ou vivre dans des conditions qui sont inférieures aux normes établies.
- Montrer des signes de sévices corporels ou de malnutrition.
- Être fréquemment accompagné par un individu qui pourrait être le trafiquant.
- Avoir contracté une infection transmissible sexuellement ou avoir des lésions pelviennes, rectales ou urinaires.
- Utiliser un téléphone cellulaire pour appeler une personne à intervalles réguliers.
- Avoir un tatouage d'un symbole qui l'associe à une gang ou d'un nom qui suggère une appartenance à un groupe.
- Fait des choses qu'une personne ne ferait normalement pas de son plein gré.